

cipe de dualité d'emplois. Je veux seulement rappeler combien on est peu fondé à supposer qu'un pays aussi fortement organisé, habitué depuis des siècles à se suffire à lui-même, se crée du jour au lendemain des besoins pour nos importations et des produits pour nos exportations; je veux faire comprendre combien il est peu probable qu'un traité soit le *sesame* magique devant lequel s'ouvrira cette société mystérieuse. L'influence des missions, arme si souvent employée dans ses parages lointains, serait ici en outre impuissante à nous frayer les voies, car l'inévitable apanage des civilisations anciennes, l'indifférence religieuse, semble avoir atteint le Japonais. — Combien comptez-vous de religions dans le pays? demandait l'empereur aux prêtres bouddhistes qui se plaignaient à lui de l'envahissement des missionnaires chrétiens. — Trente-cinq, répondirent-ils. — Quel inconvénient voyez-vous donc à une trente-sixième? — Telle fut la décision peu orthodoxe du philosophe couronné.

Malgré la force très-réelle que le Japon est en mesure d'opposer à l'envahissement de toute influence étrangère, l'Europe n'en est pas moins dans son véritable rôle en cherchant à franchir ce cordon sanitaire, si radicalement en désaccord avec les idées du siècle. Qu'il soit peu raisonnable, en présence des regrettables événements survenus au Japon depuis la signature des traités, d'attendre prochainement un résultat complet, c'est ce que reconnaîtra tout bon esprit; mais qu'il en faille désespérer, c'est ce qu'il serait encore plus absurde d'admettre. Ce pays est une citadelle assez forte pour braver toutes les chances d'un assaut immédiat; il ne s'ensuit pas qu'il soit à l'épreuve d'un siège en règle, et nul doute que celui qui prendra la réso-

que page, et les agents du gouvernement impérial-continuent, pour la moindre faute, à s'ôter la vie de leurs propres mains. En 1808, une frégate anglaise pénétra sans autorisation dans le port de Nangasaki, et y séjourna vingt-quatre heures; le jour même de son départ, pour expier cette violation des lois du pays, treize des principaux fonctionnaires de la province recouraient volontairement au mode habituel de suicide, et s'ouvraient le ventre avec leurs sabres.